

# RÉSUMÉ

## La nouvelle diversité

Hausse de la diversité d'origine aux Pays-Bas

Jennissen, R., G. Engbersen, M. Bokhorst en M. Bovens (2018) *De nieuwe verscheidenheid. Toenemende diversiteit naar herkomst in Nederland*, Den Haag: Wetenschappelijke Raad voor het Regeringsbeleid.



## 1. INTRODUCTION

Autrefois, de grands groupes de migrants issus d'un faible nombre de pays arrivaient chez nous. Ils étaient essentiellement originaires des anciennes Indes néerlandaises, du Maroc, de Turquie, du Surinam ou des anciennes Antilles néerlandaises. Depuis lors, la situation a bien changé. Le groupe actuel d'habitants d'origine immigrée est devenu non seulement plus grand, mais aussi beaucoup plus varié. Seule une minorité appartient encore aux groupes « traditionnels », alors qu'une majorité possède des racines dans un large éventail d'autres pays, tels que la Pologne, la Bulgarie, la Syrie, l'Allemagne, l'Inde et la Chine. En 2017, les migrants domiciliés aux Pays-Bas représentaient 223 pays d'origine différents.

La présente étude exploratoire analyse cette nouvelle réalité et ses conséquences éventuelles pour la cohésion sociale et l'économie.

Deux questions sont au cœur du sujet :

1. Quelle est l'ampleur aujourd'hui de la diversité d'origine aux Pays-Bas et quelles sont les différences entre et dans les communes ?
2. Quel est le lien entre la diversité d'origine et la cohésion sociale au sein d'un quartier ou d'une commune, et entre la diversité d'origine et le développement économique d'une région ?

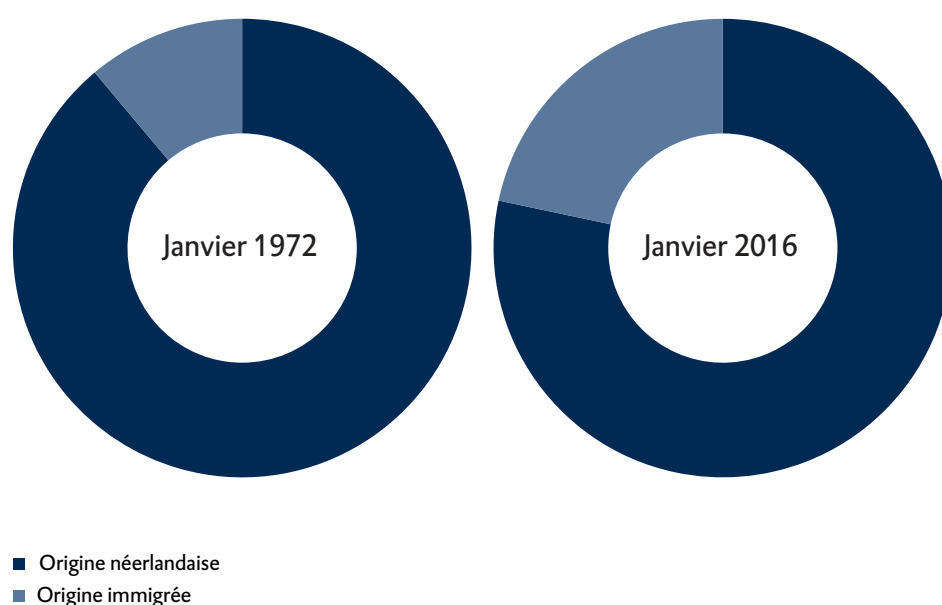
Par « diversité », nous entendons la diversité selon le pays d'origine. Aujourd'hui, le terme « diversité » est souvent employé dans les discussions sur les genres et l'orientation sexuelle. Or, ce n'est *pas* le type de diversité dont il s'agit dans la présente étude. Afin d'éviter toute confusion, nous utiliserons dès lors régulièrement le concept de « diversité d'origine ».

En vue de répondre à la première question, nous avons analysé le Stelsel van Sociaal-statistische Bestanden (SSB) du Bureau central néerlandais de la statistique (CBS). Cette base de données comprend des statistiques sur les 17 millions de personnes enregistrées aux Pays-Bas. Pour répondre à la seconde question, nous avons résumé la littérature existante sur le sujet avant de mener notre propre recherche. Dans cette optique, nous avons à nouveau utilisé la base de données précitée, ainsi que le fichier de la police néerlandaise Basisvoorziening Handhaving (BVH), le Veiligheidsmonitor (moniteur de sécurité) 2014 des Pays-Bas et les données du CBS concernant la croissance économique. Les résultats sont représentatifs de la population dans son ensemble.

## 2. HAUSSE DE LA DIVERSITÉ D'ORIGINE

La Figure 1 montre qu'au cours des dernières décennies, la part d'habitants d'origine immigrée est passée de 9,2 % en 1972 à 22,1 % en 2016. Ce groupe s'est en outre fortement diversifié. Actuellement, un tiers des immigrés est encore issu des groupes de migrants traditionnels, tandis que deux tiers proviennent d'un large éventail d'autres pays d'origine.

Figure 1. Part des personnes d'origine immigrée aux Pays-Bas, 1972 et 2016



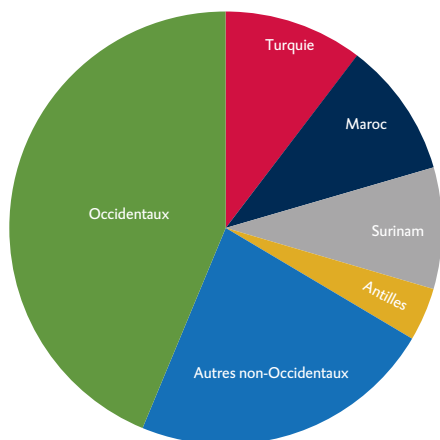
© WRR 2018 | Source : CBS

Étonnamment, cette hausse de la diversité d'origine est rarement prise en compte. Dans les documents de politique et les études sur la migration et l'intégration, ce sont toujours les groupes de migrants traditionnels qui dominent, à savoir les Marocains, les Turcs, les Antillais et les Surinamiens, parfois complétés par quelques groupes de réfugiés et les travailleurs migrants polonais. Par ailleurs, la distinction brute entre les migrants « occidentaux » et « non occidentaux » revient souvent dans les publications politiques.

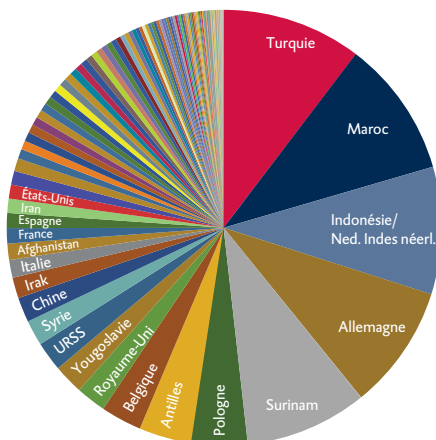
La présente étude exploratoire plaide pour un changement de perspective sur la migration et l'intégration. Il est nécessaire d'abandonner les anciens prismes à travers lesquels les questions relatives à la migration et à l'intégration sont examinées. En effet, celui qui adopte la perspective des travailleurs immigrés ou un regard postcolonial observera surtout les groupes de migrants traditionnels et les catégories peu justifiées des « Occidentaux » et « non-Occidentaux ». Telle est la situation reproduite dans le cercle de gauche de la Figure 2. Mais celui qui délaisse ces anciens cadres apercevra une multitude d'autres groupes, comme le montre le cercle de droite de la Figure 2.

Figure 2. Deux manières différentes d'observer le groupe des personnes d'origine immigrée, Pays-Bas, 1er janvier 2017

Perspective postcoloniale et des travailleurs immigrés



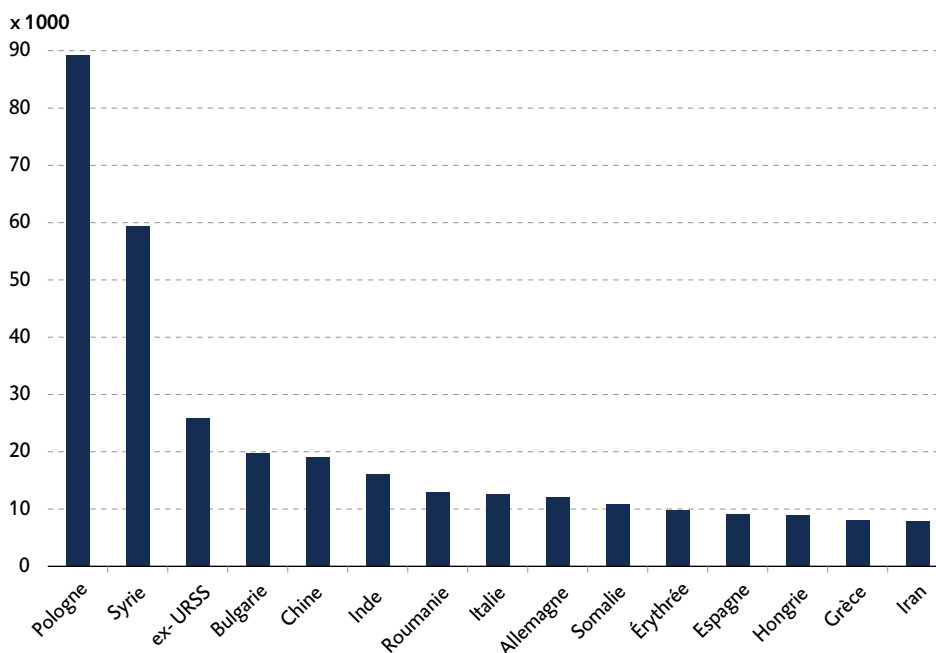
Perspective de diversité



© WRR 2018 | Source : CBS

L'adoption d'une perspective contemporaine de diversité permet de mieux tenir compte de la grande diversité d'origine de la population néerlandaise. En effet, lorsque nous nous concentrons sur la migration par pays d'origine, nous constatons étonnamment que les pays traditionnels n'apparaissent plus dans le top 15 des pays d'origine ayant le solde migratoire le plus élevé (immigration moins émigration). Pour la période 2007-2016, cette liste était composée comme suit : Pologne, Syrie, ex-URSS, Bulgarie, Chine, Inde, Roumanie, Italie, Allemagne, Somalie, Érythrée, Espagne, Hongrie, Grèce et Iran (cf. Figure 3).

Figure 3. Top 15 du solde migratoire par pays d'origine, 2007-2016

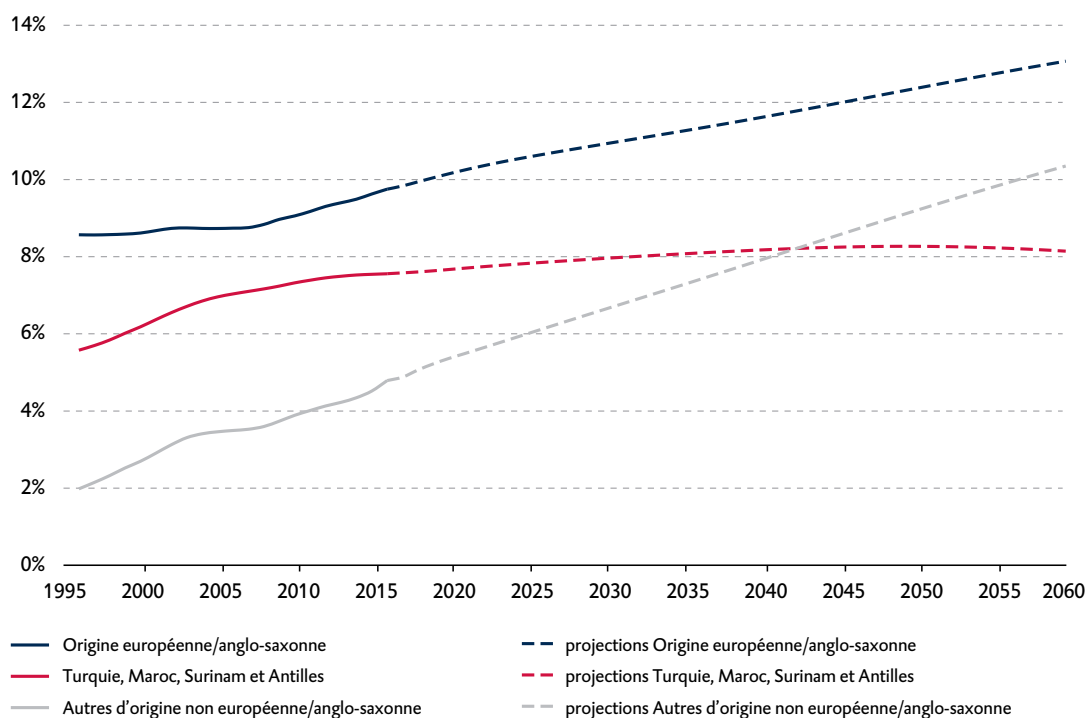


© WRR 2018 | Source : CBS

La hausse de la diversité d'origine aux Pays-Bas s'explique également par le fait que le taux de natalité parmi les habitants d'origine immigrée est en moyenne supérieur à celui enregistré pour le reste de la population. Parallèlement, le taux de mortalité des habitants d'origine immigrée est en moyenne inférieur, car les migrants sont généralement plus jeunes. Les taux de natalité et de mortalité des groupes de migrants se conformeront, au fil du temps, au niveau du pays d'arrivée. Mais cette égalité n'est pas encore atteinte à ce jour. Par conséquent, la diversité de la société néerlandaise continuera d'augmenter au cours des prochaines décennies, et ce, même si plus aucun migrant n'arrivait à partir d'aujourd'hui.

Cette hausse structurelle de la diversité d'origine apparaît dans les projections démographiques du CBS. La Figure 4 montre que la part des quatre grands groupes d'origine traditionnels augmentera encore légèrement jusqu'à la moitié du siècle actuel, avant de s'arrêter. Les projections indiquent plus particulièrement que le pourcentage de la catégorie très variée de personnes d'origine non européenne/anglo-saxonne poursuivra sa forte ascension. À partir du milieu des années quarante de ce siècle, la proportion de ce groupe au sein de la population dépassera celle des « quatre grands traditionnels ». En outre, la part représentée par la catégorie variée des personnes d'origine européenne/anglo-saxonne continuera également de croître.

Figure 4. Part des personnes d'origine immigrée au sein de la population néerlandaise, 1996-2060

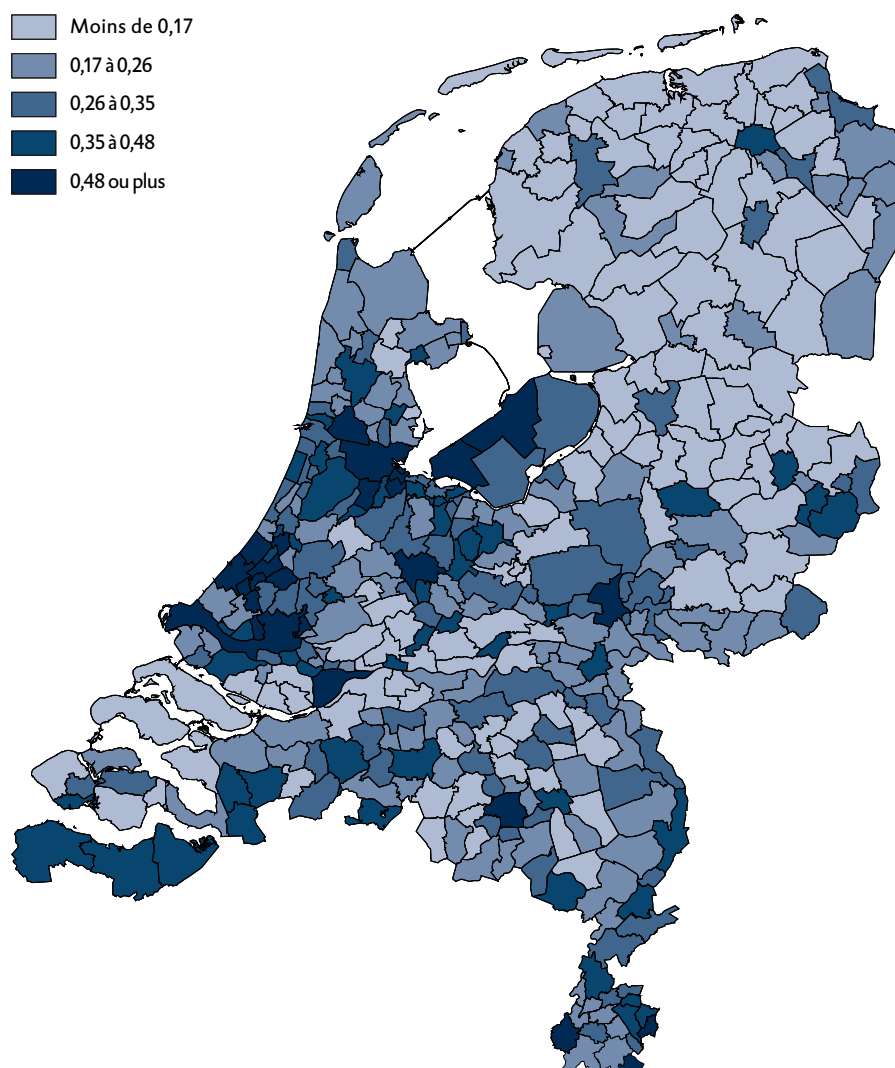


© WRR 2018 | Source : CBS

### 3. GRANDES DISPARITÉS ENTRE ET DANS LES COMMUNES

Nous avons calculé l'ampleur de la diversité d'origine dans les communes et les quartiers néerlandais. À cet effet, nous avons d'abord réparti tous les habitants des Pays-Bas dans dix-huit groupes d'origine différents. Le plus grand d'entre eux est, bien entendu, les « Pays-Bas », dont fait partie près de 80 % de la population. Ensuite, nous avons déterminé dix-sept autres groupes d'origine, notamment « Turquie », « Maroc », « Pays anglo-saxons », « Pays arabes », « Afrique subsaharienne », « Asie du Sud », etc. Puis, nous avons calculé pour chaque quartier, commune et région des Pays-Bas un *indice de diversité*, à savoir l'indice de Herfindahl-Hirschman (IHH). Il s'agit d'une valeur comprise entre 0 et 1 qui indique dans quelle mesure il y a des chances que deux personnes de la zone concernée, choisies au hasard, appartiennent à des groupes d'origine différents. Plus l'indice est élevé, plus les chances sont grandes. Un faible IHH témoigne donc d'une grande homogénéité, tandis qu'un IHH élevé indique une hétérogénéité. L'IHH moyen pour les Pays-Bas est de 0,38. Toutefois, il existe de grandes disparités entre les communes, comme le montre la Figure 5.

Figure 5. Indice de Herfindahl-Hirschman des communes néerlandaises, 1er janvier 2015



© WRR 2018 | Source : CBS

Aux Pays-Bas, plus de deux tiers de tous les habitants vivent dans une commune où il y a une chance sur trois voire plus de rencontrer deux habitants qui appartiennent à des groupes d'origine différents. Dans les trois plus grandes villes du pays, cette proportion est même de deux sur trois. La diversité d'origine est dès lors une réalité quotidienne pour une grande partie de la société néerlandaise.

Cependant, il existe de profondes différences *entre les communes* concernant la nature de la diversité. Dans la présente étude exploratoire, nous distinguons, outre la « commune néerlandaise moyenne », huit types de communes différents :

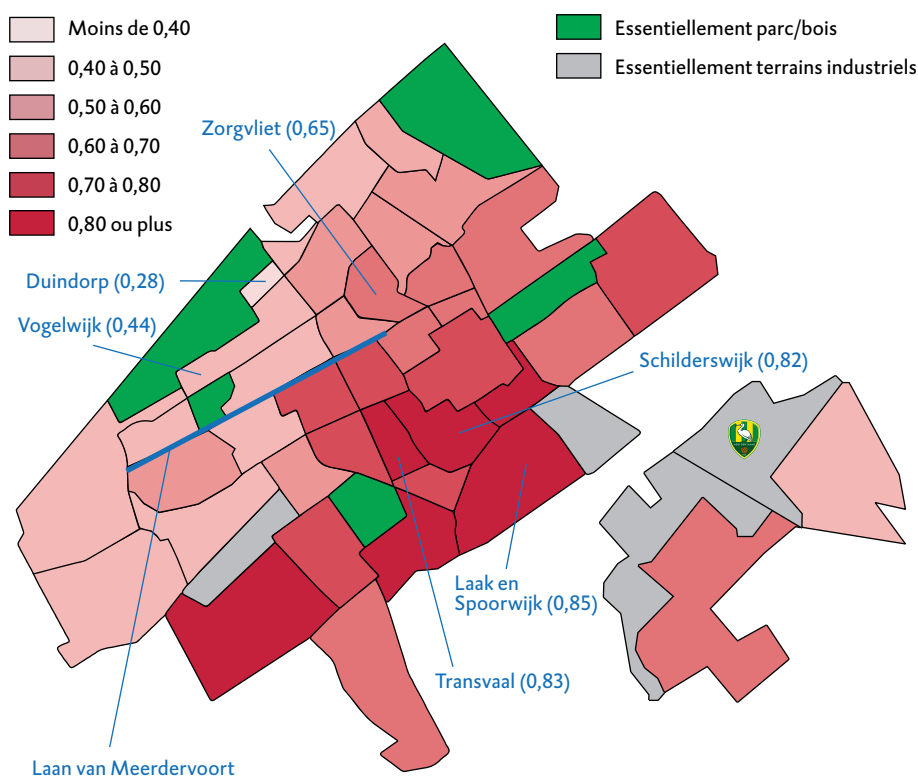
- **Villes à majorité-minorités** (Amsterdam, Rotterdam, La Haye) : dans ces grandes villes « très diverses », la majorité des habitants est d'origine immigrée. Le nombre de pays d'origine différents est particulièrement élevé.
- **Banlieues** (comme Capelle aan den IJssel, Diemen ou Rijswijk) : bien que ces villes soient marquées par une grande diversité, la majorité de leur population est encore d'origine néerlandaise.
- **Grandes villes de province** (comme Utrecht, Eindhoven, Amersfoort, Leiden et Arnhem) : les autres grandes villes connaissent aussi une très forte diversité, mais la part des personnes d'origine néerlandaise y est nettement supérieure à celle des trois grandes villes et de leurs banlieues.
- **Communes moyennes hébergeant un grand groupe minoritaire spécifique** (comme Leerdam, Gouda, Almelo, Den Helder ou Delfzijl) : ces communes se caractérisent par la présence d'un grand groupe minoritaire non européen/anglo-saxon au sein de leur population. Cette situation est souvent la conséquence de l'engagement de travailleurs immigrés venant d'un pays d'origine spécifique ou de l'établissement d'Antillais à relativement grande échelle.
- **Communes d'expatriation** (comme Amstelveen, Wassenaar ou Voorschoten) : les communes d'expatriation affichent une grande diversité de pays d'origine, des quatre coins du monde. Ces communes comptent toutefois relativement peu d'habitants d'origine turque, marocaine, surinamienne ou antillaise.
- **Communes horticoles** (comme Westland, Zundert, Zeewolde ou Horst aan de Maas) : une large part de personnes d'origine polonaise et, dans une moindre mesure, bulgare crée une diversité relativement grande dans des communes ayant développé une vaste activité horticole.
- **Communes frontalières** (comme Vaals, Kerkrade, Terneuzen ou Baarle-Nassau) : dans ces communes, ce sont surtout des habitants d'origine belge ou allemande qui génèrent une grande diversité.
- **Communes homogènes** (comme Urk, Staphorst ou Grootegast) : dans ces communes, la grande majorité (plus de 90 %) des habitants est d'origine néerlandaise.

Nous avons également mené une analyse de la diversité *au niveau des quartiers*. C'est principalement dans les grandes villes des Pays-Bas que des disparités se dessinent clairement entre les quartiers. La figure suivante présente les résultats pour La Haye, la commune ayant le pourcentage le plus élevé d'habitants d'origine immigrée, à savoir 53 %. Des quartiers comme Transvaal, Schilderswijk et Laakkwartier en Spoorwijk enregistrent des taux extrêmement élevés (cf. Figure 6).

Deux habitants de ces quartiers, choisis au hasard, ont moins de 20 % de chances d'appartenir au même groupe d'origine.

Néanmoins, un quartier de La Haye tel que Zorgvliet connaît également une très grande diversité d'origine. Tout comme les quartiers limitrophes, ce quartier résidentiel vert est habité par de nombreuses personnes ayant diverses origines européennes et anglo-saxonnes. Si l'on prend l'IHH, les différences entre les quartiers de La Haye sont donc beaucoup moins marquées. Les quartiers aisés, situés sur les sols sablonneux de la ville, affichent également un taux élevé de diversité d'origine. Toutefois, les origines des résidents locaux sont très variées.

Figure 6. L'indice de Herfindahl-Hirschman des quartiers de La Haye, 1er janvier 2014



© WRR 2018 | Source : CBS

#### 4. LES CONSÉQUENCES DE LA DIVERSITÉ POUR LA COHÉSION SOCIALE ET L'ÉCONOMIE

##### LIEN AVEC LA COHÉSION SOCIALE

Quelles sont les conséquences de la nouvelle diversité pour la cohésion sociale aux Pays-Bas ? La cohésion sociale est un concept qui englobe de nombreux aspects et indicateurs, tels que la confiance générale, la pratique du bénévolat, l'opinion sur le quartier, le sentiment de sécurité et la criminalité enregistrée. Par conséquent, il n'est pas possible de dire quel est « l'unique » effet de la diversité sur « la » cohésion sociale. La hausse de la diversité peut avoir des répercussions variées sur les divers aspects de la cohésion sociale.

Tout comme les recherches internationales menées dans ce domaine, les études réalisées aux Pays-Bas n'ont pas abouti à des conclusions univoques. Les quartiers caractérisés par une grande diversité d'origine n'enregistrent *pas*, de manière générale, de résultats inférieurs en ce qui concerne la confiance générale, la pratique du bénévolat ou l'apport d'aide de l'entourage immédiat, mais affichent des taux *effectivement* inférieurs en termes de relations de voisinage entre certains groupes d'origine. Ces groupes y nouent souvent moins de contacts entre eux, apprécient moins ces échanges et ont une opinion plus négative de leur cadre de vie. Cependant, ces quartiers à forte diversité sont relativement souvent habités par un grand nombre de personnes moins qualifiées ou sans emploi. Il ressort de plusieurs études que cet aspect a une influence *plus grande* sur les relations de voisinage que la diversité. S'agissant d'*autres* indicateurs de cohésion sociale, comme la sécurité dans le quartier, les recherches menées aux Pays-Bas sur l'éventuel lien avec la diversité sont encore très rares.

Dans notre étude, nous avons observé trois aspects de la cohésion sociale, à savoir la cohésion du quartier, le fait de se sentir chez soi et la sécurité sociale. Voici nos conclusions :

- Dans les *quartiers* à forte diversité d'origine, les habitants considèrent les relations de voisinage comme moins propices à la cohésion, ils se sentent moins chez eux et ils ont un sentiment d'insécurité plus marqué. Contrairement aux études précédemment menées aux Pays-Bas, nous constatons, par rapport à ces indicateurs de cohésion, un lien plus fort avec la *diversité* du quartier qu'avec les *caractéristiques individuelles* de ses habitants, telles que les revenus ou le niveau de formation.
- Dans les *communes* à forte diversité d'origine, le risque d'être enregistré comme auteur d'une infraction est plus grand que dans les communes à faible diversité d'origine. Toutefois, cet effet est limité une fois un certain plafond atteint. Au-dessus d'un certain degré de diversité, ce risque n'augmente plus. Il n'existe, par exemple, aucune différence entre des communes très hétérogènes comme Rotterdam ou La Haye et des communes à diversité modérée comme Gorinchem ou Helmond.
- Les liens établis ci-dessus sont les plus solides parmi les *classes moyennes*. Ce sont surtout ces catégories de personnes qui apprécient le moins les relations de voisinage en cas de hausse de la diversité. Cela peut probablement s'expliquer par le fait que les bas revenus ont sans doute plus d'expérience avec la réalité d'une grande diversité dans leur quartier, alors que les hauts revenus ont plus de possibilités de s'établir là où ils le souhaitent. Concernant les classes moyennes, on peut également affirmer qu'elles se sentent plus vite menacées puisqu'elles ont bien plus à perdre.

#### LIEN AVEC LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Concernant la question du lien entre la diversité d'origine et la croissance économique, nous avons peu de données. Les effets de la *migration* sur la production intérieure ont déjà fait l'objet de quelques études, mais nous en savons encore très peu sur la manière dont la *diversité* influence la croissance économique. Nous avons présumé deux actions théoriques contradictoires. D'une part, la diversité peut permettre la rencontre de différents types de connaissances, d'idées et de points de vue, ce qui peut encourager la créativité et l'innovation. D'autre part, il se peut qu'en raison de la diversité, les gens se comprennent moins facilement et parlent, au sens propre comme au figuré, des langues différentes, ce qui peut compliquer la collaboration entre eux. À l'étranger, quelques études ont été réalisées sur le lien entre la diversité et la croissance économique. Certaines d'entre elles ont établi un lien positif, d'autres un lien négatif. Manifestement, ce sont surtout les circonstances qui déterminent lequel des deux mécanismes prend le dessus.

Dans le cadre de notre étude, nous avons divisé les Pays-Bas en quarante régions. Ensuite, nous avons analysé, pour la période 1997-2015, dans quelle mesure il existe un lien entre, d'une part, l'*évolution* de la diversité dans chaque région (calculée au moyen de l'IHH) et, d'autre part, la croissance économique par habitant dans cette région. Voici nos conclusions :

- Si nous examinons les Pays-Bas dans leur ensemble, nous n'observons pas de lien significatif au niveau régional entre une hausse de la diversité d'origine et la croissance économique.
- En revanche, il en va autrement si nous nous limitons aux provinces de Hollande septentrionale, Hollande méridionale et Utrecht. Dans ces régions, nous constatons un lien *négatif* significatif entre une hausse de la diversité et la croissance économique.
- Quant aux régions où vivent un nombre relativement élevé de personnes hautement qualifiées, nous y constatons également un lien *négatif* significatif entre une hausse de la diversité et la croissance économique.



En résumé, dans la Randstad et les régions comptant un grand nombre de personnes hautement qualifiées, une hausse de la diversité va *effectivement* de pair avec un ralentissement économique, mais tel n'est *pas* le cas dans le reste des Pays-Bas. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que, dans certaines régions frontalières, la diversité (mesurée au moyen de l'IHH) est certes élevée, mais ce taux provient essentiellement de la présence de nombreux résidents belges ou allemands. Étant donné que les résidents belges, allemands et néerlandais se comprennent généralement facilement, cette forme de diversité provoquera probablement moins vite des problèmes de communication qui nuisent à la croissance économique.

En outre, il convient de reconnaître que les avantages de la diversité – l'incitation à la créativité et à l'innovation – se manifestent souvent à l'échelle d'entreprises individuelles, alors que nous avons étudié la croissance économique d'une région dans son ensemble. Il est bien possible que la diversité soit favorable aux entreprises individuelles, mais ralentisse en même temps la croissance économique de la région dans son ensemble. Bien qu'une entreprise puisse tirer profit d'une grande diversité au sein de son personnel, il se peut que la région dans laquelle elle est établie perde plus d'argent en raison des frais que cette diversité implique, notamment les investissements relativement élevés dans le logement ou l'enseignement ou l'adoption de mesures favorisant la cohésion sociale.

## 5. SIX ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Ces trois dernières décennies, les Pays-Bas sont passés d'une société relativement homogène comptant un faible nombre de grands groupes de migrants à une société très hétérogène marquée par une multitude de petits groupes de migrants. La diversité d'origine continuera de croître à court et moyen termes et deviendra une caractéristique structurelle de la société néerlandaise. Par conséquent, les habitants, les autorités, les organisations privées et publiques et les entreprises doivent s'équiper afin de gérer cette forte hausse de la diversité d'origine. La cohabitation de groupes aux liens très hétérogènes pourra en être facilitée.

L'objectif de la présente étude exploratoire consiste à analyser les faits le mieux possible, et non à formuler des recommandations politiques bien définies. Nous avons esquissé six orientations pour une éventuelle politique à partir, notamment, de l'étude du Wetenschappelijke Raad voor het Regeringsbeleid (Conseil scientifique de la politique gouvernementale des Pays-Bas – WRR) intitulée *De wereld in een stad* (Le monde dans une ville), parue au même moment que les résultats de la présente recherche. Les recommandations politiques définitives suivront dans un rapport qui sera publié ultérieurement.

### 1. AVOIR UNE MEILLEURE VISION DE LA DIVERSITÉ D'ORIGINE

Les communes et autres organisations doivent avoir une meilleure vision de la diversité à leur échelle. Il s'agit d'une condition préalable pour une politique réfléchie qui traite les problématiques qui y sont liées. Dès lors, il est essentiel que les communes acquièrent des connaissances sur la diversité dans et entre les quartiers et les groupes de migrants, et les rendent facilement accessibles. Cela peut, par exemple, passer par la collecte de données démographiques et ethnographiques en la matière.

### 2. ÉQUIPER LES INSTITUTIONS

Les institutions publiques et privées devront se préparer à une pluralité culturelle permanente et en perpétuel changement parmi les habitants, les élèves, les patients, les clients et les travailleurs. Les services municipaux, les écoles, les prestataires de soins de santé et les entreprises devront aménager leur offre de services et de dispositifs de manière à pouvoir toujours accueillir aisément de nouveaux groupes de migrants. Cela exige de combiner une politique générale et un travail sur mesure. A l'époque où les Pays-Bas ne comptaient encore que quelques groupes de migrants, chacun pouvait bénéficier d'une expertise spécifique, de propres réseaux et d'une politique distincte. Avec des dizaines de groupes différents, une telle approche n'est plus possible, d'autant plus que de nouveaux groupes d'autres régions du monde continuent d'arriver. De plus, il n'est pas judicieux de traiter tous ces groupes de la même manière. Une politique ciblée est nécessaire, surtout à l'arrivée des migrants.

### 3. GARANTIR UN TRAITEMENT ÉQUITABLE DE TOUS LES GROUPES

Les institutions doivent traiter chacun de manière équitable et sans discrimination, tant en ce qui concerne les personnes déjà établies que les migrants et leurs enfants. Un traitement inéquitable mine la confiance interethnique, la tolérance et l'adaptation, renforce le sentiment de rejet et d'insécurité, crée des tensions entre les groupes et sape l'autorité des institutions. À mesure que la diversité augmente, ce risque est de plus en plus présent car, dans des zones très hétérogènes, les groupes peuvent constamment se comparer socialement et se sentir désavantagés par rapport aux autres « nouveaux » et « anciens ». Un traitement équitable est tout autant essentiel à l'égard des citoyens déjà établis. L'arrivée de grands groupes de demandeurs d'asile a conduit à la mise en place de dispositifs spécifiques pour leur intégration. Parfois, une telle action est indispensable, mais il convient d'éviter que des dispositifs créés dans des domaines tels que l'enseignement, le marché du travail et le logement soient exclusivement accessibles aux réfugiés.

### 4. ORIENTER TOUS LES CITOYENS

Afin de faciliter la cohabitation de nombreux groupes différents, il peut être bénéfique que tous les citoyens en apprennent davantage sur l'origine de chacun. Cela concerne les écoles, le monde du travail et les quartiers. L'éducation à la citoyenneté telle qu'elle est actuellement réalisée a pour but d'initier les élèves aux différentes origines et cultures de leurs camarades, mais cet enseignement pourrait être amélioré. L'apprentissage des diverses origines que compte la population pourrait également être davantage intégré dans d'autres branches, comme la géographie et l'histoire. En outre, une politique d'orientation réfléchie pour *tous* les migrants est indispensable. Tous les nouveaux arrivants, y compris les travailleurs migrants de l'UE et les migrants hautement qualifiés, doivent être soutenus afin qu'ils participent aussi rapidement et aisément que possible à la société. À cet égard, une solution pourrait consister à offrir des dispositifs généraux à tous les migrants, indépendamment de leur statut juridique, de leur intention de séjour et de leur durée de séjour. Il est essentiel que la commune soit chargée de la gestion de ces dispositifs d'orientation. Elle est en effet la mieux placée pour déterminer le parcours qui convient le mieux à chaque nouvel arrivant, car c'est elle qui a la meilleure vision de la diversité locale et de la situation personnelle du migrant.

### 5. FAVORISER LA FAMILIARITÉ PUBLIQUE

Une tâche importante consiste à favoriser les relations entre voisins. La politique relationnelle ne doit pas avoir pour ambition de forger de véritables liens entre les personnes ; il suffit – de manière plus réaliste – de tendre vers une « familiarité publique ». Cette notion signifie que les voisins se reconnaissent dans l'espace public, même sans avoir de contact personnel. Lorsque des personnes qui n'ont aucun autre lien entre elles se rencontrent régulièrement dans l'espace public, elles peuvent néanmoins devenir des « visages connus » l'une pour l'autre. Elles seront ainsi davantage en mesure de déterminer à qui elles peuvent accorder leur confiance, ce qui renforcera leur sentiment de sécurité. Par ailleurs, les personnes se sentent davantage chez elles dans leur quartier lorsqu'elles ont l'impression d'être connues et ont une bonne idée des codes sociaux qui régissent la sphère publique.

### 6. AMÉLIORER LA SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Enfin, il importe également d'accorder une attention particulière à la lutte contre les handicaps socio-économiques. Comme nous l'avons déjà dit, les études montrent que de nombreux quartiers à forte diversité enregistrent de faibles scores concernant les indicateurs de cohésion sociale, tels que la pratique du bénévolat et la confiance générale, notamment parce que les habitants sont plus souvent pauvres, peu qualifiés ou sans emploi et ne maîtrisent pas bien le néerlandais. Ce constat suggère que la cohésion sociale peut aussi être restaurée en améliorant la situation socio-économique des résidents, en particulier leur niveau d'éducation et leurs qualifications sur le marché du travail. Une telle politique pourrait également inclure une composante spatiale, à l'instar du Nationaal Programma Rotterdam-Zuid (programme national de lutte contre la pauvreté mis en place au sud de Rotterdam).